



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Les Initiatives régionales pour l'Afrique

La FAO a organisé et intégré ses activités dans la région autour de trois Initiatives régionales. Ces Initiatives répondent aux priorités des États membres et permettra d'avoir des résultats tangibles dans des délais bien précis, tout en répondant aux Objectifs stratégiques de la FAO. En Afrique, les Initiatives régionales ont été élaborées sur la base d'un examen intersectorielle et interdisciplinaire approfondi des questions régionales. Elles appellent à une action accélérée par les pays membres dans la lutte contre la faim (L'engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025) ; favorisent également des pratiques innovantes qui se sont avérées durables et des principes en matière de processus de production et de post-production (Intensification durable de la production et le développement de la chaîne de valeur en Afrique) ; et visent à renforcer la résilience des communautés agricoles vulnérables et les éleveurs (Favoriser la résilience dans les zones arides d'Afrique).





L'engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025

L'engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025



Photo © FAO/Ivan Grifi

Soutenir l'engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025 par des engagements financiers en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition

L'engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025, qui est une réponse au Défi faim zéro lancé par le Secrétaire général de l'ONU, soutient les gouvernements des pays cibles pour se doter de moyens de s'engager dans les processus de planification multisectorielle, de mise en œuvre coordonnée et de suivi et d'évaluation avec des engagements financiers en faveur des politiques et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition dans le cadre de l'initiative Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

La Déclaration de Malabo, adoptée par les chefs d'État africains en juin 2014 avec la stratégie de mise en œuvre et la feuille de route qui l'accompagnent sur la Croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, cherche à concrétiser la vision d'éliminer la faim en Afrique d'ici à 2025 grâce aux engagements renouvelés par exercice biennal en matière de responsabilité à l'égard des indicateurs du Cadre de résultats du PDDAA. Les plans d'action régionaux se concentrent sur un ensemble d'actions aux niveaux national, sous-régional et continental pouvant contribuer à atteindre l'objectif Faim Zéro.

Le principal résultat attendu est l'accélération et le renforcement des efforts régionaux et nationaux en cours à travers le renforcement des capacités et la coordination intersectorielle pour la responsabilisation en matière d'investissements, avec une exécution cohérente et harmonisée des programmes à tous les niveaux. Lancée en 2014, cette Initiative régionale visait initialement quatre pays cibles (Angola, Éthiopie, Malawi et Niger) mais a été élargie au milieu de l'année 2015 à quatre autres pays (Ghana, Kenya, Rwanda et Tchad) avec les principaux résultats suivants :

Résultats en 2014-2015

- Amélioration de l'accès aux données et informations grâce au renforcement des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition aux fins d'élaboration des politiques, l'état des lieux des programmes portant sur la faim (en Angola et en Éthiopie), l'intégration d'indicateurs nutritionnels clés aux cadres de résultats et de suivi et évaluation du PDDAA, le développement des capacités pour le score minimal de diversité alimentaire pour les femmes (en particulier en Angola et au Niger), et l'élaboration d'un plan d'action pour les statistiques agricoles (au Malawi).
- Appui au dialogue sur les politiques et à l'élaboration de politiques et stratégies

d'investissement agricoles sensibles à la nutrition.

- Renforcement des capacités d'élaboration, de mise en œuvre, du suivi et d'évaluation des politiques, stratégies d'investissement et programmes basés sur des preuves concrètes en matière de sécurité alimentaire et la nutrition.
- Le recueil et la diffusion des meilleures pratiques pour améliorer l'application des connaissances, des technologies et des bonnes pratiques, notamment en travaillant avec la CUA et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans la création d'un Centre africain pour les pratiques optimales, le développement des capacités et la coopération Sud-Sud.

Voie à suivre en 2016-2017

En 2016-2017, la FAO continuera à soutenir l'engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025 en tirant des leçons et en s'appuyant sur les expériences acquises en 2014-2015.

L'accent sera davantage mis également sur la création d'un Centre africain pour les pratiques optimales, le développement des capacités et la coopération Sud-Sud. Ce Centre servira de mécanisme de coopération Sud-Sud pour catalyser et faciliter l'apprentissage et l'innovation et mettre en contact les décideurs et spécialistes en matière de politiques aux niveaux national, régional et mondial en vue de l'objectif d'éradication de la faim.

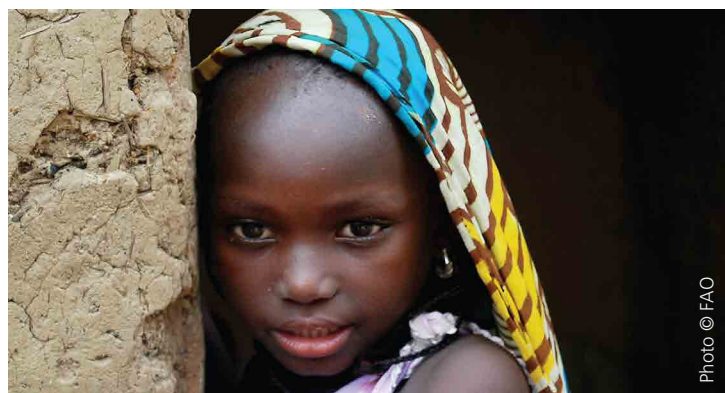


Photo © FAO

PAYS CIBLES

L'Initiative régionale a été lancée en 2014 avec quatre pays (Angola, Éthiopie, Malawi et Niger) et a été élargie à quatre autres pays (Ghana, Kenya, Rwanda et Tchad)

Voie à suivre en 2016/2017

À travers cette Initiative régionale, la FAO accélérera la mise en œuvre de la stratégie et la feuille de route de la Déclaration de Malabo au niveau des Communautés économiques régionales (CER) et dans les pays cibles. Elle cherchera également à renforcer la programmation, les mécanismes, les capacités et la mise en œuvre des mesures nécessaires pour concrétiser l'engagement d'éliminer la faim d'ici à 2025. Des exercices d'état des lieux permettront d'identifier les lacunes et de déterminer les interventions nécessaires pour renforcer le dialogue sur les politiques, l'intégration de la sécurité alimentaire et la nutrition, la coordination et le renforcement des capacités pour une meilleure mise en œuvre.

L'intensification durable de la production et le développement de la chaîne de valeur en Afrique



La mise en place d'une transformation inclusive du secteur agricole dépend du renforcement des capacités et de l'engagement des jeunes

L'Afrique subsaharienne est généralement caractérisée par une production et une productivité faibles dans le secteur agricole et un nombre disproportionnellement élevé de petits agriculteurs dont l'utilisation des intrants agricoles est minime. Par conséquent, la tendance est de continuer à agrandir les superficies cultivées, ce qui se traduit par l'empiétement sur les forêts et les pâturages, dans l'espoir d'augmenter la production. Or, les pâturages sont normalement utilisés par les éleveurs ; par conséquent, ces derniers perdent leurs pâturages. En outre, les faibles précipitations sont un facteur limitant pour la majorité de ces petits agriculteurs qui se concentrent plus sur la production pour l'autoconsommation que pour la vente sur les marchés commerciaux.

Cette situation est rendue compliquée par la croissance démographique rapide et une population qui s'urbanise de plus en plus avec un accroissement correspondant de la demande alimentaire, ce qui appelle à combler l'écart de production. La nécessité s'impose donc d'accroître la production et la productivité dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage, la foresterie, l'aquaculture et la pêche afin de combler l'écart en matière d'approvisionnement alimentaire dans la plupart des pays de la région. Par ailleurs, même quand il y a des disponibilités de production, elles ne sont pas bien reliées aux systèmes alimentaires qui se transforment rapidement en termes d'agrégation et de la transformation des produits agricoles bruts, ainsi que la commercialisation et la mise en marché au niveau régional des produits alimentaires. Cela est dû à des contraintes diverses telles que l'insuffisance d'infrastructures, de technologies et de compétences entrepreneuriales ainsi qu'un environnement aux conditions économiques favorables limitées. La mise en place d'une transformation inclusive du secteur agricole dépend de la capacité à créer des emplois pour les jeunes et à mobiliser les jeunes hommes et les jeunes femmes comme entrepreneurs agricoles de l'Afrique. Compte tenu de ce scénario, à travers cette Initiative régionale, la FAO adopte une approche holistique visant à améliorer la diversification, la productivité et la compétitivité agricoles, dans le contexte de la chaîne de valeur.

Résultats en 2014-2015

- Le soutien au développement des chaînes de valeur de l'élevage, des cultures et de l'aquaculture, y compris la réduction des pertes et des gaspillages post-récolte. Par exemple, au Cameroun, un projet de stratégie nationale pour la réduction des pertes post-récolte est en cours d'élaboration.
- L'appui aux dispositions foncières en ce qui concerne (1) la mise en application de la « Loi du Foncier Rural de 1998 » en Côte d'Ivoire qui a contribué à mobiliser d'autres partenaires (avec la Banque mondiale et la Commission de l'Union européenne investissant 30 millions de dollars chacune) dans la mise en application de cette Loi et (2) les approches participatives dans la résolution des conflits foncières dans les collectivités de l'est de la République démocratique du Congo
- Appui au développement du commerce transfrontalier des produits agricoles (par exemple entre la RD Congo, l'Angola et la République du Congo).

- Le soutien au renforcement des capacités de gestion des organisations de producteurs. Par exemple, au Tchad, de bonnes pratiques de production de spiruline et son utilisation dans la lutte contre la malnutrition ont été documentées et publiées, et les femmes qui les produisent ont été formées. Au Cameroun, 100 femmes ont été formées sur les techniques de transformation du manioc pour améliorer la qualité du produit.
- Appui à la préparation d'un Projet de coopération technique en Côte d'Ivoire pour l'intensification durable de la production agricole dans les zones humides intérieures grâce à l'utilisation des approches « Save and Growth » et des « Directives pour le développement durable de la gestion des zones humides intérieures ». Le projet est maintenant en cours d'exécution pour la période 2015-2016.
- En outre, la FAO a facilité les échanges de connaissances sur l'irrigation à petite échelle (quand le Rwanda visite l'Ouganda), sur l'agriculture intelligente face au climat / l'agriculture de conservation (quand le Kenya, l'Ouganda et la Zambie visitent le Zimbabwe), sur le développement de la chaîne de valeur du manioc et l'intégration des questions de genre (quand le Tchad et la RD Congo visitent le Cameroun).

Voie à suivre en 2016-2017

En se basant sur les expériences et les enseignements tirés en 2014-2015, cette Initiative régionale a été reformulée pour avoir une orientation plus précise et être plus programmatique. Elle se concentrera en particulier sur l'intensification durable de la production et les mesures connexes nécessaires pour résoudre les problèmes de post-production, y compris une meilleure



Il est nécessaire d'accroître la production et la productivité dans les secteurs des cultures, l'élevage et la foresterie, l'aquaculture et la pêche pour combler l'écart en matière d'approvisionnement alimentaire dans la plupart des pays

manipulation, traitement et distribution, ainsi que l'amélioration de la qualité et de la salubrité alimentaire et la facilitation de l'accès aux marchés. Les systèmes de production du manioc, du maïs et du riz seront utilisés comme systèmes phares, et, selon l'orientation des pays, d'autres systèmes tels que les légumineuses, le mil et le sorgho, l'aquaculture, l'agroforesterie et la production animale seront aussi pris en considération. Cette Initiative se basera sur le principe intersectoriel pour créer des possibilités d'emplois décents et d'entrepreneuriat pour les jeunes femmes et les jeunes hommes en accord avec le Plan d'action de la FAO consistant à la « Promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat pour les jeunes dans l'agriculture et l'agribusiness ».

PAYS CIBLES

Les pays cibles pour les années 2014-2015 étaient le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, la RDC, le Rwanda, le Tchad, et la Zambie ; le Mali et le Mozambique y sont ajoutés pour 2016-2017.



Favoriser la
résilience dans
les zones arides
d'Afrique

Favoriser la résilience dans les zones arides d'Afrique



Photo © FAO

La croissance agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle globale ne peuvent être atteintes sans le renforcement de la résilience des moyens de subsistance des populations vulnérables face aux catastrophes et aux crises

En Afrique, des populations sont de plus en plus exposées aux risques naturels (sécheresse, inondations, ouragans, tremblements de terre, épidémies, etc.), aux crises d'origine humaine (chocs socio-économiques et conflits) et à des crises prolongées (des situations complexes d'urgence prolongées qui combinent deux ou plusieurs aspects des crises mentionnées ci-dessus). Cela constitue une menace, non seulement au regard des moyens de subsistance des populations vulnérables, mais aussi au regard de la réalisation des aspirations de la Déclaration de Malabo et des Objectifs de développement durable (ODD).

La croissance agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle globale ne peuvent être atteintes sans le renforcement de la résilience des moyens de subsistance des populations vulnérables face aux catastrophes et aux crises. Dans ce contexte, l'Initiative régionale visant à Favoriser la résilience dans les zones arides d'Afrique a pour objectif global de renforcer la résilience des moyens de subsistance face aux chocs, aux menaces et aux crises dans les zones arides d'Afrique, tout en répondant aux crises quand elles surviennent.

Résultats en 2014-2015

Des résultats ont été obtenus dans les pays cibles en 2014-2015 (Burkina Faso, Éthiopie, Kenya, Mali, Niger, Somalie, Soudan du Sud, Tchad et Zimbabwe). À travers cette Initiative régionale, la FAO a également soutenu les pays dans l'élaboration de stratégies et plans de résilience. Parmi les résultats spécifiques, on peut mentionner quelques-uns :

- Les capacités des pays et sous-régions cibles ont été renforcées pour donner régulièrement des informations et d'alerte précoce sur les menaces potentielles, connues et émergentes.
- En étroite collaboration avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), la FAO a encouragé la mise en œuvre du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) et du Cadre harmonisé qui fournissent aux décideurs des preuves sur la gravité et l'ampleur de l'insécurité alimentaire.
- La FAO a favorisé une approche globale de la résilience (Caisses de Résilience) en intégrant la protection sociale, le soutien productif et l'inclusion financière de façon complémentaire pour favoriser les possibilités au niveau des collectivités (en particulier pour les femmes vulnérables et leurs organisations), et a encouragé sa mise en œuvre au Sahel ; elle a aussi facilité l'échange de connaissances sur les Écoles pastorales de terrain et la Caisse de Résilience entre le Sahel et les pays de la Corne de l'Afrique.

- Les pays et régions touchés par les catastrophes et les crises ont été soutenus pour préparer, coordonner et gérer des interventions rapides, efficaces et sensibles au genre.

Voie à suivre en 2016-2017

- En accord avec les priorités nationales et dans le cadre de la Déclaration de Malabo, en 2016-2017, la FAO à travers cette Initiative régionale appuiera davantage les pays et les institutions régionales africaines pour renforcer la résilience des moyens de subsistance en mettant l'accent sur la réduction et la prévention de la vulnérabilité autour de 4 axes principaux :

L'élaboration des politiques et des stratégies en matière de résilience et leur mise en œuvre : La FAO fournira un appui à l'élaboration de profils de risque des pays, de stratégies de résilience et de plans d'investissement qui y sont liés.

- Analyse de la vulnérabilité et mesure de la résilience : La FAO continuera à soutenir la cartographie et l'analyse de la vulnérabilité par le biais du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) et du Cadre Harmonisé, des évaluations conjointes, des évaluations des risques transfrontières et le déploiement de l'Indice de mesure et d'analyse de la résilience (RIMA).
- La réduction de la vulnérabilité au niveau des collectivités et des ménages : La FAO continuera à appuyer la mise en œuvre de l'approche des « Caisses de Résilience » au niveau des collectivités et développera le lien entre la protection sociale, la nutrition et la résilience.



Photo © FAO

Soutenir la cartographie et l'analyse de la vulnérabilité par le biais du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)

- La préparation, la coordination et l'intervention face aux crises : La FAO améliorera davantage les capacités des pays à préparer, coordonner et gérer des interventions efficaces face aux catastrophes et aux crises touchant les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la nutrition des populations vulnérables.

Enfin, en partenariat avec la CUA, les CER et les organisations sous-régionales, la FAO appuiera et facilitera l'échange de bonnes pratiques et de connaissances en matière de résilience entre les pays et dans la région.

PAYS CIBLES

Les pays cibles de cette Initiative sont désormais : le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Kenya, le Madagascar, le Mali, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal, la Somalie, le Soudan du Sud, le Tchad et le Zimbabwe.

© FAO, 2016